



**PV n°1 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
07/10/2017**

Olympiade 2016/2020 - Saison 2017/2018

Présents : Viviane LE THOMAS – Arnaud CONAN – Damien KERMABON - Eric LE COZ - Gérard MABILLE - Alain RIBOUS

Excusés : Charles Edouard LARRIBE – Antonio LETO – David QUINTIN

Représentants comités départementaux : Pierrick HAMON (suppléant CD22) - Olivier PRIGENT (titulaire CDVB29) – Florence RAMART (titulaire CDVB35) – Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56)

Assistent : Edwige CORBIN - Christine PENNAMEN

Les documents envoyés :

- ✓ PV CD n°5 13/06/17
- ✓ PV CRA n°1 02/09/17

Une réunion de la financière se tiendra le samedi 14 octobre. Le comité directeur demande qu'une fiche de poste du Trésorier soit établie lors de cette réunion afin de rechercher une personne intéressée par ce poste.

- Point sur la CRA
- ✓ Feuille match électronique

D. KERMABON précise que la généralisation des feuilles de match électroniques devra se faire en 2018/2019 en régional et départemental.

La Présidente estime qu'il n'est pas du ressort de la CRA de former les arbitres de nationale puisque la généralisation des feuilles de match électroniques **en régional et départemental** devrait seulement se faire en 2018/2019.

D. KERMABON expose ce qui a été dit lors de la réunion à Paris des Présidents de CRA :

- Le logiciel de feuille de match électronique sera à installer sur PC ou tablette mais pas sur téléphone.
- La tenue d'une feuille de match électronique se réalisera sans connexion à un réseau.
- Les informations contenues dans la feuille de match électronique seront saisies de manière automatique.
- La feuille de match électronique comporte une aide aux marqueurs en plus d'être ergonomique, efficace et intuitive.
- Les données sont vérifiées, garanties et sans équivoques.
- Le vendredi avant le match, les clubs recevant devront télécharger les matchs à domicile.
- Chaque club et chaque arbitre possédera un code qui lui permettra d'avoir accès au logiciel.
- **Le moment où il peut y avoir le plus d'erreurs se situe au moment de la remise des fiches de positions au marqueur en début de set.** Il est demandé aux arbitres d'être particulièrement vigilants à ce moment précis.
- Il est précisé de faire attention aux horloges internes des supports numériques car c'est l'heure de l'ordinateur ou de la tablette qui fera office d'heure officielle.
- Il existe sur cette feuille de match électronique un accès permanent à l'historique et à la légende.
- Dans cette version du logiciel, il existe une appli qui permet de « noter » l'arbitrage et les équipes.
 - Ainsi, les capitaines et entraîneurs pourront évaluer l'arbitrage à l'aide de smileys au moment de la signature.
 - Il en sera de même pour les arbitres vis à vis des différents acteurs du match.
 - Le but recherché est d'avoir un bilan de ces arbitres et orienter les supervisions, évolutions et progressions.

- ✓ Gestion des incidents lors des rencontres

Il est demandé que la sportive fasse parvenir aux clubs et arbitres, le fonctionnement pour les rapports d'incidents et mettre en pièce jointe le formulaire « Rapport – incidents de match »

Adresser par mail au secrétariat de la sportive, le rapport d'incident

Le secrétariat fera suivre au SG et à la sportive, le SG décidera si le dossier doit être examiné par la commission régionale de discipline

- ✓ Questionnaire d'arbitre

Il est demandé à A. RIBOUS, d'apporter les modifications, évoquer dans le PV vu précédemment, pour la saison 2018/2019.

Point DAFA :

Un courrier devra être adressé aux clubs nationaux pour leur rappeler de bien lire les règlements

- Point sur la CRT
- ✓ Service civique en Bretagne, mission de volontariat

Le référent pour la LBVB est A. RIBOUS pour tout dossier à monter par les clubs et/ou CD

La FFVB a obtenu l'agrément national, les thèmes fixés par la FFVB sont : sport pour tous et sport citoyen

Ce dispositif se fait pour une durée entre 6 et 10 mois ; pour les 16 à 25 ans

De 24 heures à 35 heures avec tuteur

Le contrat d'engagement se fait entre la ligue, le club et le volontaire.

L'indemnité pour le volontaire est d'environ 472.97

- ✓ Colloque Sport Santé les 28 et 29 octobre à Dinard

Ce colloque se tiendra en parallèle du BEF5

L'encadrement se fera par un cadre fédéral, Chrystel BERNOU. A ce jour 19 personnes sont inscrites

Volley assis. Formation de niveau 1.

Dotations Ligue voir si il y a quelque chose de possible par la ligue : bracelets silicones

- ✓ Licences Volley Pour Tous (bilan et stratégie d'utilisation en Bretagne)

En Bretagne : 86 licenciés la 1^{ère} année et 211 la 2^e année
2^e année augmentation 25% au niveau fédéral

A communiquer sur cette licence pour le développement du volley.

✓ BBVT

C. GRAIGNIC souhaiterait que le cahier des charges (préparation, inscription...) soit respecté par les deux parties.

Le rappeler aux PSE, l'intervention des PSE doit être suivie et manager.

Il est évoqué également la finale, les clubs qui ne font pas toutes les étapes se retrouvent tout de même sélectionnés pour la finale. Il faudrait faire cette sélection avec des points intégrant la participation aux différentes étapes.

- Logo LBVB – FFVB
La LBVB utilisera le logo LBVB noir et blanc couleurs de la Bretagne, adossé à celui de la FFV.
- Questions diverses
- ✓ Finales Coupe de France Jeunes (candidature pour le 13/11/17)

La Ligue soutient sans discrimination les clubs qui posent leur candidature.

- ✓ Formation gratuite organisée par le CROS « Laïcité et relation socio-éducative dans nos associations sportives » Cette formation peut être suivie par les services civiques
- ✓ Foire internationale de Rennes

E. CORBIN représentera la Ligue à la réunion préparatoire.

- ✓ Demande de mise à disposition de C. DUPEUX par la FFV pour entraîner l'équipe de France U18

Réponse de la LBVB :

La Présidente a proposé à la FFV de mettre à disposition M Dupeux sous réserve que la FFV indemnise la LBVB à hauteur du coût du salaire de M Dupeux ou que la FFV mette un cadre technique à disposition de la LBVB pendant les absences de M Dupeux. La FFV a répondu négativement.

✓ La Présidente fait part que la subvention du Conseil Régional pour le Pôle est refusée car le PPF de la DTN n'a pas été transmis par FFV et n'est donc pas validé par le ministère.

✓ La Présidente participera à l'assemblée générale des présidents des ligues du CROS le 9 octobre à Ploufragan. Elle proposera que le CROS intervienne sur le sujet de cette subvention.

- ✓ Sportive : du fait de l'absence de candidat à la présidence de la CSR, l'organisation du fonctionnement de cette commission est revue.
Pour l'instant pour les réunions : Les trois membres de la CSR, les présidents des 4 CDS et un technicien.
Les PV etc... seront transmis aux trois membres et s'il y a un problème particulier, il sera alors présenté au comité directeur qui décidera.

- ✓ Sandrine devra transmettre à la presse les coordonnées des correspondants de clubs pour les résultats.

- ✓ L'Assemblée Générale de la Ligue se déroulera en 2018 au Campus de Dinard

Fin de séance : 16h00